70 heures de TIG pour avoir incendié la médiathèque Césaire à Bourg-en-Bresse lors d'émeutes urbaines : "j'étais en colère contre moi-même parce que je n'avais pas trouvé de patron pour une formation en alternance"

14/01/2022 à 17h47



Après la condamnation d'un mineur, trois jeunes majeurs ont été jugés par le tribunal correctionnel pour la tentative d'incendie du 1er novembre. Un seul a été condamné et la mairie n'a pu se faire rembourser les 13 000 euros de dégâts.

(…)

www.leprogres.fr